



## Vers la définition de genres interprétatifs

Anne Condamines

### ► To cite this version:

Anne Condamines. Vers la définition de genres interprétatifs. Terminologie et Intelligence Artificielle, 2003, Mar 2003, Strasbourg, France. Université Marc Bloch, Strasbourg, Actes de TIA'2003, pp.185-194, 2003, Actes de TIA'2003. <halshs-01380860>

**HAL Id: halshs-01380860**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01380860>**

Submitted on 13 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Vers la définition de genres interprétatifs

Anne Condamines

ERSS, UMR5610 CNRS  
anne.condamines@univ-tlse2.fr

---

## Résumé

L'article propose de définir des genres interprétatifs, sur le modèle des genres textuels. Il s'agit de décrire des situations d'interprétation qui ont trois principales caractéristiques : elles préexistent à une interprétation particulière, elle permettent d'inscrire cette interprétation particulière dans un paradigme et elles se mettent souvent en place à l'insu de celui qui interprète. Des arguments théoriques sont proposés ainsi que des études linguistiques qui permettent d'argumenter en faveur de l'existence de ces genres interprétatifs.

---

## 1. Introduction

La situation dans laquelle s'est élaboré un texte est souvent prise en compte lors de son analyse. On évoque pour caractériser cette situation la notion de genre textuel, censée permettre de rassembler dans une même catégorie les textes produits dans une situation similaire et fonctionnant avec les mêmes régularités linguistiques. La problématique des genres textuels sera présentée dans la partie 2.

La situation qui permet d'interpréter les textes est beaucoup moins fréquemment évoquée. Or, elle joue un rôle tout aussi important dans la construction d'un sens. Dans la constitution de terminologies à partir de textes, il se peut même que la situation d'interprétation joue un rôle plus important que la situation de production de ces textes. Cela signifie que plus encore que le genre des textes utilisés pour le corpus d'étude, ce qui va donner une cohérence à l'étude, c'est l'objectif d'interprétation. Or, cet objectif n'est pas isolé et nouveau pour chaque étude ; on peut considérer que des types d'interprétations existent, que j'appellerai genres interprétatifs. Je montrerai dans la partie 3 comment cet objectif d'interprétation prend corps, du point de vue linguistique. Je fais l'hypothèse que c'est la combinaison du genre des textes du corpus et du genre interprétatif dans lequel s'inscrit l'analyse de ce corpus qui va permettre de dégager des principes d'analyse qui pourront être systématisés.

## 2. Le problème des genres textuels

Que le sens d'un texte ne puisse être mis au jour ou construit sans faire intervenir le contexte à un moment ou l'autre de l'analyse est un constat très largement partagé par tous ceux qui ont les discours comme objet d'étude, quelle que soit d'ailleurs la discipline concernée. Mais, avec la prise en compte de la situation de production de ces textes, c'est la variation qui fait irruption dans l'étude linguistique et, il faut le reconnaître, une variation qui peut être extrêmement labile et difficile à maîtriser. Une des façons de systématiser l'analyse de textes consiste à considérer que le texte étudié appartient à un genre qui lui préexiste.

La notion de genre va de pair avec l'idée qu'il n'est pas possible d'étudier un texte comme s'il

était une production langagière totalement nouvelle. D'une part, ce texte, écrit dans une langue donnée, obéit aux règles de cette langue ; d'autre part, en tant que texte socialement situé, il obéit aux règles du genre auquel il appartient. Cette notion de « genre textuel » est ainsi un des piliers qui fonde la théorie interprétative linguistique : si l'on peut mettre au jour des régularités linguistiques, c'est parce que préexistent des situations sociales codées qui imposent aux locuteurs, souvent à leur insu, des règles linguistiques et qui permettent de regrouper des textes.

« L'analyse du discours – pour moi analyse des pratiques discursives qui renoncent à traiter comme identiques les discours judiciaire, religieux, politique, publicitaire, journalistique, universitaire etc. – s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres imposent aux composantes de la textualité. » (Adam,1999,35).

« Entre en jeu la notion (ou pour certains, le concept) de genre. Ces désignations, par lesquelles les membres d'une communauté de communication s'accordent à classifier les textes, constituent une source de connaissance des pratiques langagières en usage dans une communauté de communication. Mais, de plus, en tant que représentations qui informent la production langagière, elles fournissent à la recherche des cadres au moins institutionnels et/ou sémiotiques qui autorisent le rapprochement de textes. » (Béacco et Moirand,1995,47).

### **2.1. Origine des genres textuels**

Comme le rappelle Branca-Rosoff, la notion de genre est utilisée depuis longtemps dans une perspective à la fois descriptive et prescriptive : si l'on voulait être reconnu comme un bon « écrivain », il fallait obéir aux règles de la bonne rédaction. Mais les siècles passant, la dimension prescriptive est débordée par la réalité des usages et il devient de plus en plus difficile de contrôler (ou décrire) l'évolution des genres :

« La terminologie des genres, construite en vue de l'acquisition pratique des modèles a été descriptivement adéquate tant que l'institution scolaire a travaillé sur le corpus fermé des textes de la tradition. Mais une fois encore les classements se sont périmés à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle parce que les pédagogues ont figé les catégories et ont exclu du champ littéraire les textes qui ne correspondaient pas à leur grille d'analyse alors que leur importance sociale allait croissant [...]. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la crise s'accroît car la modernité revendique la déstabilisation des genres... » (Branca-Rosoff,1999,18).

A l'époque contemporaine, deux auteurs sont considérés comme les théoriciens du genre, Wittgenstein d'une part à travers l'hypothèse des jeux de langage (Bouquet,1998,118), et surtout, Bakhtine. :

« En fait, les formulations de Bakhtine quant aux « genres de discours » peuvent être tenus pour parents des énoncés de Wittgenstein sur les jeux de langage, notamment en ce qu'ils thématisent l'instabilité mais aussi le lien à la situation d'apprentissage » (Bouquet, 1998, 118).

« Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours » (Bakhtine,1984,265).

« Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative : ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée ». (ibid., 287).

## Vers la définition de genres interprétatifs

C'est entendu, il existe, entre le système de la langue et le discours, un palier intermédiaire où s'organisent des régularités langagières auxquelles obéissent les locuteurs. La question qui se pose alors est celle de la possibilité d'établir une liste des genres de discours. A cette question, la plupart des auteurs répondent par la négative :

« La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. Il faut souligner tout particulièrement l'hétérogénéité des genres du discours (oraux et écrits) » (Bakhtine, 1984, 265).

### **2.2. Problèmes soulevés par la notion de genres textuels**

Différentes raisons sont avancées pour justifier la difficulté à dresser une typologie des genres. Voyons quelles elles sont.

- La principale raison évoquée a trait à « la variété de l'activité humaine ». Il est évident qu'il est impossible de prévoir toutes les situations de communication, surtout si l'on considère que toute communication est nouvelle, en particulier si l'on prend en compte l'évolution dans le temps.
- Une autre de ces raisons concerne le fait que, dans un même texte, plusieurs genres peuvent s'entrecroiser. Il est ainsi plutôt rare qu'un texte relève tout entier d'un seul et même genre ; Par exemple, un article peut contenir des citations de lettres ou des définitions de dictionnaire.
- Une autre raison se base sur le décalage qui peut exister entre genres repérés *a priori*, sur des bases linguistiques intuitives et régularités linguistiques réelles identifiées grâce à l'étude croisée de différents paramètres. Plusieurs auteurs ont proposé de distinguer ces deux types de régularités ; c'est le cas par exemple de Biber :

« I use the term « genre » to refer to text categorizations made on the basis of external criteria relating to author/speaker purpose » (Biber, 1988, 68).

« I use the term « text type » on the other hand, to refer to groupings of texts that are similar with respect to their linguistic form, irrespective of genre categories. » (Biber, 1988, 70).

Or, l'étude des régularités linguistiques peut permettre, selon les phénomènes étudiés, de rapprocher certains genres et d'en éloigner d'autres, qui pourtant paraissaient proches, intuitivement.

- Enfin, une raison est liée à la diversité des critères qui peuvent être utilisés :

« Les genres de textes demeurent cependant des entités foncièrement vagues. Les multiples classements existants aujourd'hui restent divergents et partiels, et aucun d'entre eux ne peut prétendre constituer un modèle de référence stabilisé et cohérent [...]. Cette difficulté de classement tient d'abord à la diversité des critères qui peuvent légitimement être utilisés pour définir un genre... » (Bronckart, 1996, 76).

Toutes les raisons invoquées sont pertinentes. C'est bien à cause de ce type de problèmes qu'il est aussi difficile de constituer un corpus représentatif : parce qu'il est difficile de délimiter des genres textuels *a priori* et, encore plus, d'évaluer leur part de représentation dans la somme totale des genres. Au final, la notion de genre permet de mieux expliquer et contrôler la variation linguistique mais certainement pas de la maîtriser. Il faut voir alors comment, tout en renonçant à établir des typologies définitives, le linguiste peut travailler (avec) cette notion pour mieux la cerner et lui donner un fondement.

Il ne faut pas oublier tout d'abord que certains genres sont, à l'évidence, repérés par la langue qui leur a donné un nom : le roman, la presse, la petite annonce, le manuel, le sermon, le cours... Il ne faut pas minimiser ce phénomène de dénomination qui manifeste la conscience d'une régularité, en tout cas dans la situation de communication (dont on suppose qu'elle s'accompagne de régularités linguistiques). Et il n'est pas illégitime d'utiliser ces genres dénommés comme points de départ quitte à ce que ce soit pour les remettre en question (tout comme il n'est pas illégitime d'utiliser une notion intuitive de domaines). On sait bien que ces dénominations peuvent être elles mêmes déclinées en sous-genres, eux-mêmes difficilement cernables : roman historique, roman d'aventure, roman épistolaire, presse quotidienne, presse hebdomadaire, presse féminine, sportive... manuel de logiciel, d'appareil ménager... Mais cette possibilité n'empêche pas que certains genres, sans doute les plus saillants, sont marqués linguistiquement et qu'il faut tenir compte de cette caractéristique.

Une seconde piste pour l'étude des genres textuels vient des possibilités de l'informatique. Désormais, de nombreux textes sont disponibles dans un format électronique, en particulier sur internet. Cette possibilité ouvre des perspectives pour une étude des genres textuels qui ne serait pas basée seulement sur l'introspection mais aussi sur l'étude de textes réels. Par ailleurs, cette perspective d'utilisation de textes réels est encore renforcée par les travaux qui se développent autour du profilage de textes. Il s'agit de rassembler des textes sur la base de leurs similarités de fonctionnement linguistiques, plus précisément sur la base de la présence de certains éléments morpho-syntaxiques (voir par exemple (Illouz et al., 1999)).

Mais même avec le développement de l'étude des genres textuels permis par les possibilités de l'informatique, je pense que la question des genres sera loin d'être épuisée. En effet, le profilage des textes ne peut se faire que sur le repérage de formes identifiables automatiquement. Ce mode d'interrogation n'est pas neutre, il ne permet d'accéder qu'à un fonctionnement de surface, qui n'est pas interprété. On pourrait examiner d'autres types de fonctionnements, en se plaçant d'un autre point de vue, par exemple en examinant les corpus du point de vue de leur richesse en marqueurs de relation. Cela suppose de faire intervenir non seulement la situation de production des textes mais aussi l'objectif de l'interprétation. C'est cette problématique que je vais présenter dans la prochaine partie.

### 3. Les genres interprétatifs

#### 3.1. De l'importance de la situation d'interprétation pour construire le sens

« On doit reconnaître que le sens n'est ni dans l'objet (texte), ni dans le sujet (interprète) mais « dans » leur couplage au sein d'une pratique sociale. Pour l'interprète comme pour l'énonciateur s'imposent deux contraintes *in praesentia*, la situation et le contexte, et deux contraintes *in absentia*, le genre et l'intertexte. » (Rastier, 2001, 125 ).

Dans l'analyse d'un corpus, l'objectif ou l'hypothèse interprétative sont rarement pris en compte au même titre que la situation de production des textes du corpus. Lorsque c'est le cas, la situation la plus couramment prise en considération est la situation d'interlocution, en présence de l'énonciateur et du destinataire. La notion d'interprétation vient alors interroger celle de compréhension d'un texte. Or, il est courant pour le linguiste ou tout autre type d'interprète, de se trouver dans une situation d'interprétation tout à fait différente d'abord parce qu'il est rarement le destinataire des textes qu'il étudie (hormis s'il mène un entretien), ensuite parce que l'interprétation qu'il propose ne se fait pas en direct :

« Dans le cas des discours naturels : l'analyste est un récepteur non destinataire, c'est-à-dire qu'il traite un objet qui ne lui est en rien destiné (sauf s'il a lui-même participé à

## Vers la définition de genres interprétatifs

l'interaction qu'il étudie, ce qui pose d'autres problèmes); s'immisçant en intrus dans l'échange communicatif, il est généralement incapable de reconstituer la totalité des informations contextuelles pertinentes ». (Kerbrat-Orecchioni,1996,47-48).

« ...Interpréter dans l'interaction c'est ce que fait, par exemple, un formateur engagé dans une interaction avec un groupe... Ce n'est pas là, on le voit, le niveau où peut se situer le travail d'interprétation d'un linguiste. Pour lui, l'interprétation est une activité différée dans le temps : il prend comme objet une interaction déjà construite... » (Boutet, 1994,27).

Selon le point de vue où l'on se place, il n'y a pas une seule interprétation possible et il est donc important de prendre en compte cette dimension interprétative et de la caractériser.

### **3.2 Pourquoi des genres interprétatifs ?**

Différents arguments plaident en faveur de la prise en compte de la situation d'interprétation et même de la définition de genres interprétatifs, c'est-à-dire du repérage de situations d'interprétations suffisamment similaires pour qu'elles permettent de généraliser les résultats, obtenus dans le cadre d'une situation d'étude particulière, à toutes les situations du même genre.

#### *3.2.1. Justification par l'expérience d'autres disciplines*

La situation qui consiste à prendre en compte d'emblée le besoin d'un utilisateur est la situation classique par bon nombre de disciplines qui s'intéressent à l'analyse de textes : documentation, traduction, ergonomie, ingénierie des connaissances (en tout cas en partie). On n'étudie pas un corpus pour lui-même mais parce qu'on a en tête un objectif précis. C'est d'ailleurs cet objectif précis qui guide la constitution du corpus. Sauf cas exceptionnel, cet objectif consiste à prendre en compte un besoin collectif, regroupé sous le terme de besoin de l'utilisateur ou besoin de l'utilisateur. Toute analyse de textes est donc précédée de la construction d'un point de vue collectif censé répondre aux besoins d'un ensemble d'utilisateurs considérés comme identiques. Lorsque le sens d'un texte est construit, il est donc élaboré par rapport à ce (supposé) point de vue collectif. Cette situation est très nette par exemple dans les sciences de l'information (Amar,1997). En ingénierie des connaissances, la prise en compte de l'application, et donc d'un besoin considéré comme collectif est beaucoup plus récente ; en particulier lorsqu'on considère que ce besoin est premier et que c'est lui qui oriente toute l'analyse du corpus (Aussenac et al.,2002).

Cette construction d'un point de vue d'utilisation collectif, qui, *a priori*, ne semble pas avoir de lien avec les fonctionnements textuels, n'est évidemment pas neutre. D'une part, l'élaboration même d'utilisateurs potentiels est, on ne peut plus, culturelle et donc variable par exemple dans le temps (mais aussi peut-être d'une entreprise à l'autre), d'autre part, elle conduit à un point de vue orienté sur les textes à analyser. Ces éléments me semblent très proches de ce qu'on a pu dire des genres textuels et cette similitude peut rapprocher les situations d'interprétation de la notion de genre.

#### *3.2.2 Justification théorique*

Si, comme le dit F.Rastier, la situation d'interprétation est en lien avec des points de vue "socialement habilités", alors il est possible d'imaginer que ces situations d'interprétation relèvent de points de vue collectifs qu'il faut essayer de travailler :

« ...il convient de distinguer entre la situation d'interprétation et la situation d'énonciation. Elles sont relatives à des pratiques sociales et à des statuts individuels ; et les rôles énonciatifs

et interprétatifs font alors la médiation entre les pratiques et les statuts sociaux qu'elles mettent en jeu. Les interprètes comme les énonciateurs doivent être socialement habilités. Qu'il y ait ou non identité spatio-temporelle des deux situations fondamentales, chacune suppose son univers de référence et ses univers d'assomption ». (Rastier, 1998, 105).

Le principal argument théorique en faveur de l'existence de genres interprétatifs repose sur le constat que la construction du sens est bien trop souvent considérée du seul point de vue du locuteur ou du rédacteur, simplement parce que c'est lui qui a la parole. Mais celui qui reçoit ou utilise la parole, interlocuteur reconnu comme tel ou autre type d'interprète, me semble également impliqué dans un processus de construction du sens. Ainsi, la situation d'interprétation, tout comme la situation de production, relève d'un processus d'élaboration sémantique. S'il en va ainsi, le même type de questionnement se pose pour la situation d'interprétation que pour la situation de production : comment le processus sémantique peut-il être à la fois individuel et collectif ? Tout comme on a proposé la notion de genre textuel pour expliquer l'inscription collective d'une production textuelle, il me semble intéressant et justifié de proposer cette même notion dans le cadre de la situation d'interprétation. Tout comme la situation de production donc, la situation d'interprétation pourrait relever d'un genre, c'est-à-dire d'un paradigme préexistant, voire "normatif" et en partie inconscient dans lequel s'inscrirait toute activité interprétative, ces trois éléments (inscription collective, caractère "normatif" et phénomène en partie inconscient) me semblant correspondre aux éléments principaux qui décrivent le genre textuel. Cette hypothèse signifie à la fois que, à cause de sa nature essentiellement sémantique, l'interprétation ne peut être strictement individuelle et que les points de vue interprétatifs peuvent être regroupés. Tout comme pour les genres textuels, il paraît difficile de dresser une liste figée de genres interprétatifs, mais tout comme pour les genres textuels aussi, certains points de vue interprétatifs semblent consensuellement acceptables, de manière intuitive (voir 3.3). La constitution de Bases de Connaissances Terminologiques relèverait ainsi d'un sous-genre interprétatif, qui pourrait être lui-même réorganisé en sous-genres : constitution d'index, de thésaurus, de modèles de connaissances pour des systèmes formels. Ce sous-genre interprétatif (les BCT) a comme particularité majeure de viser la mise sous forme relationnelle du contenu d'un corpus. Les différences de maillage sémantique possibles à partir d'un même corpus serait en lien avec les différents sous-genres de BCT.

Ce qui pourrait constituer la plus grande résistance à cette notion de genres interprétatifs vient de ce qu'il peut sembler difficile de l'ancrer dans un substrat langagier. Il est bien évident que cette dimension langagière est intimement liée à la définition du genre textuel : c'est toujours par la supposée existence de régularités linguistiques que se justifie un genre textuel<sup>1</sup>. Or, il est possible de montrer que l'établissement de certaines régularités linguistiques n'a de sens que par rapport à un objectif précis, collectivement prédéfini, c'est-à-dire par rapport à un genre interprétatif (et non plus seulement textuel).

### *3.1.3. Justification par des études linguistiques*

Certaines régularités linguistiques ne peuvent être expliquées que par l'objectif de modélisation ou, à tout le moins, en faisant intervenir à la fois le genre des textes et l'objectif de modélisation. Deux exemples de ce type de régularités sont présentés ici.

#### *1- Avec marqueur de méronymie*

---

<sup>1</sup> Mais il peut arriver que l'étude des textes intuitivement considérés comme de même genre fasse apparaître des différences de fonctionnements linguistiques.

## Vers la définition de genres interprétatifs

Le premier exemple concerne l'étude du fonctionnement des prépositions. La méthode classique en linguistique consiste à étudier le sens des prépositions, soit par introspection, soit dans des textes qui servent de réservoirs d'attestations. Il faut alors évaluer l'éventail des sens possibles (selon le terme de P.Cadiot,1997). Il existe une façon bien plus dynamique d'étudier les prépositions, c'est de les étudier dans le cadre d'objectifs définis et, en particulier, du point de vue de leur capacité à marquer une relation (c'est-à-dire dans la situation plus générale qui consiste à modéliser la connaissance sous une forme relationnelle). Prenons le cas de *avec*, qui a fait l'objet de nombreuses études (Cadiot,1997), (Choi-Jonin,1995). Le fait de l'étudier en tant que marqueur de relation conceptuelle permet de repérer des genres textuels dans lesquels ce marqueur est pertinent. Ce mode de marquage est ainsi très net :

- dans les catalogues de jouets : *cuisine avec coin-repas, égouttoir, plaque-chauffante, four...*
- dans les petites annonces immobilières : *T4 avec cuisine aménagée*
- dans les descriptions d'itinéraires : *Vous la repérez grâce à une église avec une coupole*

Par ailleurs et plus en lien avec ma préoccupation, cet objectif d'étude permet d'affiner un genre textuel, celui des petites annonces. En effet, les petites annonces de voitures fonctionnent de manière très différentes des petites annonces immobilières puisque *avec* n'est jamais utilisé : il n'y a pas de marquage de la méronymie, les parties étant données directement : *BMW 525 TDS pack, clim, ABS, cuir, an 94*

Enfin, si l'on fait intervenir l'objectif interprétatif qui consiste à construire un réseau relationnel, le genre textuel « petites annonces » intuitivement repéré comme unifié, doit être réorganisé en petites annonces immobilières vs petites annonces de voitures. La prise en compte du genre interprétatif conduit ainsi à revoir (en tout cas à affiner) un genre textuel repéré *a priori*.

Le même type de fonctionnement est apparu pour *chez* qui peut être associé à une relation de méronymie dans des textes d'un genre bien précis : sciences naturelle + didactique (*chez les colobinés, le nez fait saillie sur la lèvre supérieure*). (Condamines,2000)

### 2- Marqueur d'hyponymie et nature du maillage repéré

Autre exemple de l'importance de l'objectif d'interprétation : le cas du marquage de l'hyponymie par la reprise anaphorique d'un nom sous la forme d'un syntagme nominal avec démonstratif, le second nom étant différent du premier. Dans un certain nombre de cas, cette reprise appelée *anaphore infidèle* met en œuvre un hyperonyme de l'objet anaphorisé. Ce phénomène linguistique est décrit dans (Lerat,1981).

*Archivage de l'Etat de Configuration logiciel. Cette activité est à la charge du responsable de la gestion de configuration. (activité est hyperonyme de archivage de l'Etat de Configuration logiciel).*

L'étude d'un corpus technique a permis de mettre en évidence que cette configuration permet de repérer un peu plus de 50 % de cas où une relation d'hyponymie apparaît (les autres cas correspondant à la reprise d'un prédicat sous forme nominale, à la reprise de tout un énoncé à une reprise synonymique ou à la reprise sous forme d'un sigle). (Condamines,2002).

Ce qui est particulièrement intéressant vient du fait que les hyperonymes mis au jour avec ce marqueur ne sont pas du tout de la même nature que ceux identifiés avec les marqueurs plus classiques comme *dét N1 est dét N2 + modifieur*. Ils semblent correspondre à des hyperonymes de plus haut niveau dans la taxinomie ; ils sont d'ailleurs souvent des

monotermes plutôt que des polytermes (alors que les termes sont généralement des polytermes). Si cette hypothèse se confirme, on pourrait penser que ce marqueur permet de constituer un réseau relationnel plus lâche que les marqueurs plus classiques et donc qu'il pourrait être utilisés dans le cadre d'un genre interprétatif différent, par exemple la constitution d'un thésaurus. Les marqueurs plus classiques permettraient eux, la construction d'un réseau plus serré, tel que celui qu'on recherche dans la modélisation d'une connaissance.

Si ces régularités, en lien avec un point de vue interprétatif se vérifient, alors elles seraient la preuve que, tout comme les genres textuels, on peut associer les genres interprétatifs à un substrat langagier, ce qui serait une façon de les ancrer dans un fonctionnement linguistique.

### 3.2. *Quelques pistes pour définir des genres interprétatifs*

Tout comme on peut donner spontanément certains genres textuels, qui semblent nommés par la langue même (journal télévisé, cours, plaidoirie...), on peut dresser une première liste de situations d'interprétations, qui correspondent à des points de vue collectifs sur le matériau textuel.

Deux éléments peuvent constituer un premier découpage :

- interprétation par un destinataire/par un non-destinataire,
- interprétation *in praesentia/in absentia*.

L'interprétation par un destinataire correspond au cas classique du lecteur (ou de l'auditeur pour les discours oraux), soit que le rédacteur ait une idée précise du type de lecteur auquel il s'adresse, (par exemple, documents rédigés en interne, dans une entreprise), soit qu'il n'en ait pas d'idée précise (lecteurs de romans, par exemple).

L'interprétation *in praesentia* correspond à la situation dialogique mais aussi par exemple à la situation où un interprète non-destinataire assiste à un échange entre protagonistes.

Dans le cas d'une interprétation par un non-destinataire, on peut identifier des types d'interprètes, en fonction de leur rôle social :

- ergonomes,
- critiques littéraires,
- traducteurs,
- correcteurs,
- ingénieurs de la connaissance,
- ...
- linguistes.

Pour ce qui est de l'interprétation par des linguistes, elle peut obéir à au moins deux visées, que l'on a pu appeler théorique et appliquée. Dans la mesure où ces deux visées correspondent à deux modes de situations à mon avis nullement incompatibles, je me refuse à considérer la première comme digne de l'approche scientifique et la deuxième comme la seule mise en œuvre des résultats de la première, comme c'est généralement le cas :

« Par linguistique appliquée, on désigne l'ensemble des recherches qui utilisent les démarches de la linguistique proprement dite pour certains problèmes de la vie courante et professionnelle... Partie utilitaire et pratique de la linguistique, elle est nécessaire mais ne peut évidemment constituer la fin unique des recherches en matière de langage.» (Dubois et al., 1973,43).

« Participer à un travail de terrain et appréhender des données de langage socialement situées constitue un projet intellectuel qui pour de nombreux linguistes ne fait pas sens.»

Vers la définition de genres interprétatifs

(Boutet, 1994,2).

Dans ma perspective, il y a entre ce que l'on appelle visée théorique et visée appliquée une différence de point de vue correspondant à deux situations différentes, l'un et l'autre étant également utiles pour éclairer un objet extrêmement difficile à cerner : le sens textuel. Avec le point de vue théorique, on cherche à situer les résultats de l'étude appliquée, par rapport à des courants, par rapport à des présupposés théoriques, bref, par rapport à l'état des connaissances en linguistique (par exemple, on cherche à justifier l'existence de genres interprétatifs !). D'une certaine façon, on s'inscrit dans un courant disciplinaire.

Avec un point de vue appliqué, on cherche à construire un sens qui prenne en compte un besoin généralement exprimé par un tiers<sup>2</sup>, souvent issu du monde économique. Mais cette demande peut parfaitement être elle-même interprétée en des termes qui la rapprochent de problématiques généralement considérées comme plus théoriques.

La construction de bases de connaissances terminologiques pourrait correspondre à un sous-genre applicatif, et pourrait être affiné en thésaurus, index, glossaire...

On pourrait ainsi constituer une première taxinomie des genres interprétatifs :

...

linguistique	théorique	...	
	appliquée	BCT (réseau relationnel)	index thésaurus ontologie.
			...
		Extraction d'information	
		...	

Ainsi, si l'on accepte que l'interprétation est elle-même située, c'est-à-dire pas laissée à l'appréciation d'un individu isolé mais d'un individu en tant qu'il répond à une demande extérieure, on peut considérer que, quelle que soit cette demande (sociétale ou académique), il s'agit de mener une interprétation située. Toute interprétation sémantique d'un texte ou d'un corpus me semble donc être doublement située : par la situation de production du texte ou des textes du corpus et par la situation d'interprétation.

#### 4. Conclusion

La définition de genres interprétatifs permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'interprétation d'un texte ou d'un corpus car elle explique certaines régularités. Pour rendre compte de l'étroite combinaison qui se met en place dans la mise au jour de régularités linguistiques, entre situation de production et situation d'interprétation, on pourrait imaginer que les textes soient caractérisés de ce double point de vue. Par exemple, un texte pourrait être considéré comme relevant d'un certain genre, caractérisé par exemple par le domaine, le niveau d'expertise du rédacteur, la visée... , mais aussi comme utilisable pour construire un

---

<sup>2</sup> Mais ce tiers existe aussi dans le cas de l'interprétation théorique, il est constitué par la communauté scientifique qui demande de trouver des régularités.

réseau relationnel, c'est-à-dire riche en marqueurs. Ainsi, la proposition que je fais de prendre en compte des genres interprétatifs pourrait permettre d'affiner la définition de genres textuels en faisant intervenir la situation d'interprétation dans les critères de caractérisation.

## Références

- ADAM J.-M. (1999) : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- AMAR M. (1997) : *Les fondements théoriques de l'indexation, une approche linguistique*. Thèse de l'Université Lumière Lyon II.
- AUSSENAC-GILLES N., CONDAMINES A., SZULMAN S. (2002) : "Prise en compte de l'application dans la constitution de produits terminologiques". *Actes des Journées du PRC I3*, décembre 2002. A paraître
- BAKHTINE M. (1984) : *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard, Tel.
- BEACCO, J.-C., MOIRAND, S. (1995) : "Autour des discours de transmission de connaissances". D.Maingueneau (ed) : *Langages* n° 105, *Les Analyse de discours en France*. pp. 32-53.
- BIBER D. (1988) : *Variation Across Speech and Writing* . Cambridge University Press. 1988.
- BOUQUET S. (1998) : "Linguistique textuelle, jeux de langage et sémantique du genre". S.Bouquet (ed) : *Langages* n°129, *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*. Pp112-124.
- BOUQUET S. (1998) : « Linguistique textuelle, jeux de langage et sémantique du genre ». S.Bouquet (ed), *Langages* n°129 : *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui. Figues, modèles et concepts épistémologiques*. pp.112-124.
- BOUTET J. (1994) : *Construire le sens*. Bern, Berlin : Peter Lang.
- BRANCA-ROSOFF S. (1999) : « Types, modes et genres : entre langue et discours ». S.Branca-Rosoff (ed) : *Langage et Société* n°87, *Types, modes et genres de discours*. pp.5-24.
- BRONCKART J.P. (1996) : *Activités langagières, textes et discours* . Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- CADIOT P. (1997) : « Avec ou le déploiement de l'éventail ». C.Guimier (ed) : *Co-texte et calcul du sens* ; Caen : Presses Universitaires de Caen, pp.135-155.
- CHOI-JONIN I. (1995) : La préposition « avec » : opérateur de (dé)composition. In *Scolia* n°5. pp.109-129.
- CONDAMINES A. (2000) : « Chez dans un corpus de sciences naturelles : un marqueur de méronymie ? ». *Cahiers de Lexicologie* n° 77, 2000-2, pp. 165-187.
- CONDAMINES A. (2002) : « Corpus Analysis and Conceptual Relation Patterns ». *Terminology*, volume 8 number 1, 2002, pp.141-162.
- DUBOIS J., GUESPIN L., GIACOMO M., MARCELLESI C., MARCELLESI J.B., MEVEL J.P. (1973) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- ILLOUZ G., HABERT B., FLEURY S., FOLCH H., HEIDEN S., LAFON P. (1999) : « Maîtriser les déluges de données hétérogènes. A. Condamines, C.Fabre, M.-P. Péry-Woodley (eds) : *Actes de l'Atelier Corpus et TAL : Pour une réflexion méthodologique*. TALN 1999. Pp.37-46

## Vers la définition de genres interprétatifs

KERBRAT-ORRECHIONI C. (1996) : « Texte et contexte ». P.Schmoll (ed) : *Scolia* n°6, *Contextes*.pp.39-60.

LERAT P. (1981): « Les noms de relation ». *Cahiers de lexicologie*, 39-2, pp.55-65.

RASTIER F. (1998) : « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage ». S.Bouquet (ed) : *Langages* n°129, *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*. pp.97-111.

RASTIER F. (2001) : *Arts et Sciences du texte*. Paris : PUF, formes sémiotiques.